

Les réfugiés et l'exigence égalitaire à l'épreuve des camps

Emanuel Guay

Number 787, November–December 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/83791ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Guay, E. (2016). Les réfugiés et l'exigence égalitaire à l'épreuve des camps. *Relations*, (787), 32–33.

JEUNES VOIX ENGAGÉES

La remise des prix de notre concours d'écriture étudiant « Jeunes voix engagées » a eu lieu le 15 mai dernier au Gesù, à Montréal. Hugo Bonin, Emanuel Guay et Marie-Laurence Rancourt sont les heureux gagnants. Ils reçoivent ainsi chacun une bourse et voient leur texte publié dans *Relations* cette année. Voici le dernier des trois textes primés.

LES RÉFUGIÉS ET L'EXIGENCE ÉGALITAIRE À L'ÉPREUVE DES CAMPS

Emanuel Guay

L'auteur, étudiant au baccalauréat en sociologie à l'Université Laval au moment de recevoir le prix, est étudiant à la maîtrise en sociologie à l'Université McGill

« Si je suis ici, c'est parce que je ne suis pas ailleurs. Explication boiteuse mais je n'ai rien de mieux à t'offrir étant donné l'époque, triste époque. »

WAJDI MOUAWAD, *LITTORAL*

La question des réfugiés fait couler beaucoup d'encre, leur nombre et leur présence médiatique s'étant considérablement accrus avec l'aggravation de la crise politique en Syrie. L'accueil d'une partie de ces personnes déplacées par la guerre divise l'opinion publique au Canada – plusieurs voyant effectivement dans cette immigration, perçue comme massive, un défi d'intégration insurmontable, voire une menace potentielle pour la sécurité nationale.

Si ce sujet fait les manchettes depuis maintenant plusieurs mois, un fait essentiel semble toutefois omis dans la plupart des débats qu'il suscite. C'est que le choix qui attend les réfugiés au terme de leur périple ne se résume pas, comme on le laisse trop souvent entendre, à s'intégrer à un pays d'accueil ou à retourner dans leur pays d'origine. Cette façon de présenter les choses pose problème, parce qu'elle exclut une autre destination qui concerne pourtant un nombre croissant de personnes à travers le monde : les camps.

Ces camps méconnus

On dénombre de nombreux camps partout dans le monde, ces derniers servant actuellement de refuge à près de 20 millions de personnes¹ en Afrique de l'Est, au Moyen-Orient, sans oublier l'Europe et l'Asie. Plusieurs d'entre eux ont l'envergure d'une véritable ville – celui de Dadaab au Kenya regroupe par exemple près de 450 000 personnes. Ces différents espaces peuvent être regroupés en quatre ensembles généraux : les refuges auto-organisés (campements, squats, « jungles », etc.), les centres de tri (zones d'attente, centres de rétention), les camps de réfugiés et les camps de déplacés internes.

Les camps résultent toujours d'une violence que subissent les personnes déplacées tout au long de leur exil. Ceux et celles qui accèdent finalement à l'un de ces lieux s'en accommodent plus ou moins rapidement, se recréant tant bien que mal un monde social – au-delà d'une communauté de survie. Ces espaces aux pourtours incertains sont en définitive caractérisés par trois devenir possibles² : leur *destruction* par les autorités publiques, comme pour le campement sauvage de Calais (surnommé « la jungle ») en France, qui fut rasé en 2009 et qui est réapparu par la suite ; leur *reconnaissance*, comme dans le cas des « invasions » au Brésil ; leur *pérennisation*, accompagnée d'une attente interminable – une condition partagée par des millions de personnes à travers le monde aujourd'hui.

Sur le plan de l'aide humanitaire, les principaux acteurs sont le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ainsi que des organisations humanitaires non gouvernementales qui s'imposent de plus en plus, allant parfois jusqu'à se substituer à l'État dans leur action auprès de personnes dont l'identité juridique, précisément, n'est plus reconnue par aucun État. Cette contradiction résulte en fait du paradoxe que représente le camp lui-même aujourd'hui – ce dernier étant en principe un espace temporaire, un intervalle entre deux statuts de citoyenneté, « alors même qu'il tend à se reproduire, à se diffuser et à s'installer dans la durée partout où il s'établit³ ».

Il importe de saisir toutes les conséquences liées à ce paradoxe : là où l'obtention d'un droit de séjour dans un pays d'accueil cesse de constituer un horizon atteignable pour les réfugiés et qu'un retour au pays d'origine n'est pas envisageable, les personnes réfugiées font face à une situation d'exception permanente avec laquelle il leur faudra pourtant dorénavant composer. Ainsi, le camp constitue à la fois une nécessité face à l'urgence – celle de porter secours à des personnes et des populations en danger – et la marque pérenne d'un échec de l'intégration de ces populations à un espace national où elles se verraient reconnaître pleinement leurs droits.



Jean-Marc Biron, provincial des jésuites du Québec, a remis son prix à l'auteur le 15 mai 2016 au Gesù. Photo: Gilles Pilette

Une citoyenneté compromise

Cet échec d'intégration n'est pas réductible aux différents lieux où il s'observe – des centres de transit aux campements en passant par les ghettos et les « zones grises » – mais renvoie plutôt aux aspirations mêmes de la modernité libérale. Les réfugiés manifestent effectivement, par leur seule présence, une tension au cœur de la notion de citoyenneté – comprise à la fois comme possibilité de participer à la vie politique d'une communauté et comme protection contre la violence s'exerçant contre les « sans-droits ». Si le statut de citoyen ou de citoyenne a longtemps constitué un privilège, délimité par l'appartenance de sexe, de race, de classe, etc., l'une des promesses centrales de la modernité fut précisément – avec la notion de *souveraineté du peuple* – de faire de la citoyenneté une condition commune en l'accordant à tous les membres d'une nation, faisant ainsi coïncider citoyenneté et humanité sur son territoire.

La souveraineté se voyant ainsi reconnue comme une propriété du peuple, la définition qu'on donnera de ce dernier

devient alors une question politique centrale. La définition proprement moderne du peuple, entendu ici comme sujet de la vie politique, a reposé pour l'essentiel sur une adéquation entre *naissance* et *nation*, comme l'analyse le philosophe Giorgio Agamben – avec la possibilité d'acquérir la citoyenneté d'un autre pays selon un protocole qui lui est propre. La question des réfugiés se présente donc comme la rupture d'une telle adéquation – à laquelle s'ajoute l'impossibilité d'intégrer un autre espace national dans un nombre croissant de cas. Le camp s'impose dès lors comme un espace réservé aux groupes dont la naissance ne garantit plus le respect de leurs droits, comme une cité pour les personnes déçues de toute citoyenneté. Ces dernières se voient alors reléguées au statut de victime – voire d'indésirable – par leur nouvelle condition. Cette partition de l'humanité en deux ensembles politiques distincts – soit un ensemble citoyen et un ensemble victimaire – est au cœur de ce que le politologue Mark Duffield a nommé la « division globale des chances-de-vie » : à une humanité reconnue et protégée par un État national s'oppose ainsi une autre humanité, sans garantie juridique et dont la survie est tributaire du « gouvernement humanitaire » propre à l'existence dans les camps⁴.

Si une telle problématique peut sembler irrésoluble, et donc désespérante, nous pouvons également y voir un *foyer d'imagination politique* à partir duquel redéfinir les notions de citoyenneté, d'inclusion et de démocratie. C'est bien en repensant les rapports entre les États et leurs populations respectives qu'il sera possible de s'attaquer à cette production d'une humanité superflue, à l'écart du monde et dans l'impossibilité presque totale de se faire entendre. ☺

1. Laure Cailloce, « Les camps, l'autre destination des migrants », <CNRSlejournal.fr>, consulté [en ligne] le 4 janvier 2016.
2. Michel Agier, *Campement urbain. Du refuge naît le ghetto*, Paris, Payot, 2013.
3. *Ibid.*, p. 111.
4. Mark Duffield, « *The Liberal Way of Development and the Development – Security Impasse: Exploring the Global Life-Chance Divide* », *Security dialogue*, vol. 41, n°1, 2010, p. 65-66.

